



Conférence de presse
Rentrée scolaire 2025-2026

Jeudi 28 août – Ludothèque

Contact presse

Alicia GACH

Tél. : 03 89 32 59 92

Port. : 06 16 32 33 41

alicia.gach@mulhouse.fr

Sommaire

03 La rentrée 2025-2026 en chiffres

04 L'ambitieux Plan écoles se poursuit aux Coteaux

06 Les aménagements extérieurs repensés

08 Un programme pour lutter contre le harcèlement

10 Le sport au service de l'éducation

12 Les espaces sans tabac aux abords des écoles
évoluent

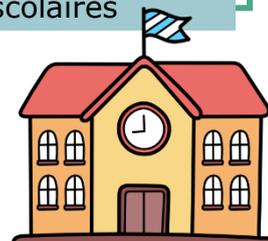
La rentrée 2025-2026 en chiffres

Près de **10 500** élèves attendus
dont
3 750 élèves en écoles maternelles
6 750 élèves en écoles élémentaires

Rappel des chiffres de 2024 :
Plus de **10 800** élèves dont
4 000 élèves en écoles maternelles
6 000 élèves en écoles élémentaires



13 groupes scolaires,
10 écoles élémentaires,
27 écoles maternelles,
43 accueils périscolaires

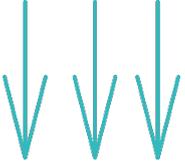


DEMOS, **3^{ème} édition**
100 % des classes élémentaires
équipées en numérique,
1 conseil des parents
66 classes de ville citoyennes du
CE2 au CM2 et **22 classes de ville
citoyennes** de CP

90 millions d'euros de budget consacrés au **Plan écoles**, pour la rénovation/
restructuration de **10 écoles dans 3 secteurs clés** :

- **au centre-ville** (rénovation et restructuration des écoles Cour de Lorraine, Filozof et Porte du Miroir, transformation de l'école relais Illberg en école bilingue anglais),
- **à Bourtwiller** (reconstruction du groupe scolaire Victor Hugo pour 18 millions d'euros, en service depuis la rentrée 2024),
- **aux Coteaux** (47,5 millions d'euros dédiés à la création de trois nouveaux groupes scolaires Simone Veil et Claire Roman, livrés début 2025 et Hélène Burger, dont les travaux sont à venir).





L'ambitieux Plan écoles se poursuit aux Coteaux

Porté par la Ville de Mulhouse, en lien avec l'Éducation nationale, le Plan écoles est né en 2012. Il définit des actions de réhabilitation et de restructuration lourdes à mettre en œuvre sur le bâti scolaire. Dans ce cadre, dix écoles sont concernées, pour **un budget global de 90 millions d'euros**. Les projets phares étant la reconstruction du groupe scolaire Victor Hugo à Bourzwiller, qui accueille les élèves depuis la rentrée 2024 et la création de trois groupes scolaires aux Coteaux. Deux d'entre eux, Simone Veil et Claire Roman, sont déjà en service, un dernier, Hélène Burger, reste à construire.

« Il est important de donner à nos petits Mulhousiens l'opportunité d'acquérir les savoirs essentiels pour construire leur avenir personnel et professionnel. L'école est aussi un lieu de vie où l'on apprend la diversité, l'esprit de partage, un lieu dans lequel chacun de nos enfants doit se sentir bien... C'est ici que se construisent les citoyens de demain. »

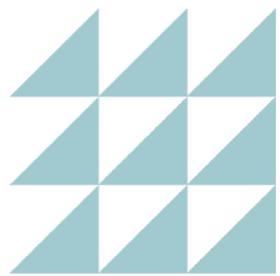
Michèle Lutz, maire de Mulhouse

Un des principaux objectifs est d'offrir aux équipes éducatives et aux élèves un cadre agréable et apaisant, propice aux apprentissages et permettant l'usage de nouvelles pédagogies grâce à des espaces adaptés. Des cours résilientes, plus vertes et permettant de faire classe dehors, accompagnent chaque réalisation.

Un dernier groupe scolaire à construire

Le troisième et dernier groupe scolaire du quartier des Coteaux, baptisé Hélène Burger, sera construit sur l'emprise actuelle de l'ancienne école Henri Matisse. Le chantier de démolition de l'ancienne école, initialement programmé en juin 2024, a été retardé par la découverte d'espèces protégées.

En effet, en vue de la construction du futur groupe scolaire, la Ville de Mulhouse et la société CITIVIA ont engagé une série d'études environnementales obligatoires sur le site, avant sa destruction. Ces études, menées entre octobre 2024 et cet été 2025 afin de prendre en compte l'ensemble du cycle de vie des chauves-souris et la période de nidification des oiseaux, ont mis en évidence la présence régulière de deux espèces de chauves-souris protégées.



Afin de pouvoir mener les travaux prévus, tout en respectant la réglementation relative aux espèces protégées qui nous est imposée, plusieurs mesures compensatoires (pose de nichoirs de substitution provisoires, obstruction des entrées au bâtiment...)

ont été proposées dans le cadre d'une demande de dérogation déposée en juin dernier auprès de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL).



La démolition de l'ancienne école Matisse pourrait débuter courant octobre

En plus de cette demande de dérogation, le Conseil national de la protection de la nature (CNP) a été saisi début août, pour rédaction d'un arrêté fin septembre et une consultation pour le lot démolition/désamiantage a été publiée.

Ainsi, la démolition de l'ancienne école Matisse pourrait débuter courant octobre. La phase de démolition, curage, désamiantage devrait durer six mois. La durée de construction du futur groupe scolaire Hélène Burger est, quant à elle, estimée à 24 mois. Pour rappel, ce projet est estimé à 17 millions d'euros.

Les espaces extérieurs repensés

La Ville de Mulhouse maintient son attention sur les espaces récréatifs, sportifs et de motricité proposés aux écoliers mulhousiens. Dans le même temps, la Ville souhaite inscrire sa démarche dans une perspective durable afin de faire face aux enjeux climatiques.

La mise en place des cours résilientes se poursuit

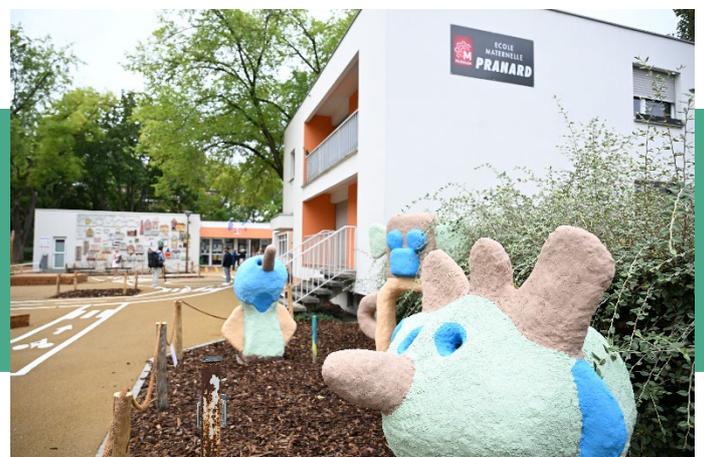
La municipalité a initié un travail de fond avec une approche transversale réunissant différents services (directions Education et Espaces verts, Bureau d'études et d'aménagements, SIVOM...) et un groupe de directeurs d'écoles, afin de travailler à la mise en place de cours résilientes. Cette démarche vise à rendre ces espaces plus verts et plus agréables. Les objectifs sont principalement de :

- Lutter contre le changement climatique en infiltrant les eaux pluviales et en créant des îlots de fraîcheur dans la ville, afin d'améliorer le confort dans les écoles en été ;
- Donner une dimension environnementale plus forte, faire entrer la nature dans l'école et mettre la nature à la portée des enfants.

La première phase de ce programme a été déclenchée en 2022 au groupe scolaire Brossolette, à la suite d'une réflexion menée l'année précédente. Elle a été complétée par une seconde opération la même année à l'école Illberg. Les cours des écoles Wolf et Stinzi ont été réalisées durant l'été 2023 et des écoles Pranard, Brant, Nordfeld et la première tranche de Haut-Poirier en 2024.



Groupe scolaire Victor Hugo



École Pranard

Cet été, la deuxième tranche de l'école Haut-Poirier et la cours de l'école maternelle de Dornach ont été réalisées pour un coût de 300 000 €. Par ailleurs, le parc autour du groupe scolaire Victor Hugo sera livré cet automne.

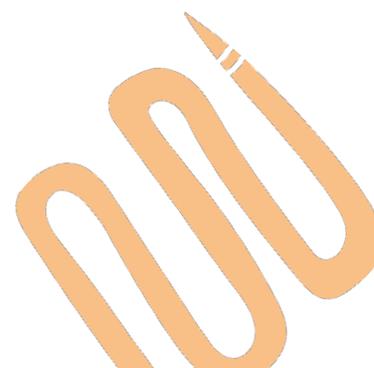
La définition des programmes (2026-2030 actuellement à l'étude) se fait en concertation avec les équipes éducatives. Par ailleurs, les cours intégrées aux programmes de rénovation et requalification dans le cadre du Plan écoles sont aussi conçues dans cette optique de cours résilientes.

La sécurité, une priorité

Afin de renforcer la sécurité aux abords des écoles, la Ville poursuit son programme de rehaussement des portails et clôtures, notamment à l'école élémentaire Wagner et au groupe scolaire Brossolette.

Une « rue aux écoles » sera testée devant l'école élémentaire Nordfeld, en étroite collaboration avec le service Voirie, et dans le cadre d'une concertation avec les habitants, les parents d'élèves et l'équipe éducative. Le principe consiste, d'une part, en la régulation du stationnement et de la circulation de véhicules autour de l'école et, d'autre part, en la fermeture de la rue de l'école à la circulation aux horaires d'entrée et de sortie.

Par ailleurs, le dispositif « Papis mamies prévention école » (accompagnement des enfants par des seniors pour sécuriser les trajets à l'école matin et soir) sera étendu à partir de cette rentrée. Actuellement déployé dans neuf écoles, l'extension se fera aux groupes scolaires Wagner, Haut-Poirier et Sellier (avec extension vers l'école maternelle Lefevbre) et autour des écoles Koechlin et Zuber (rue Hubner). Actuellement, il y a 18 vacataires et 8 sont en cours de recrutement ou déjà recrutés.





Un programme pour lutter contre le harcèlement

Agir contre le cyberharcèlement

En 2025, la Ville de Mulhouse a souhaité mener un large plan d'actions contre le harcèlement, notamment dans le cadre scolaire. Ainsi, à la rentrée, la Ville poursuivra l'expérimentation engagée l'an passé contre le cyberharcèlement.

Aujourd'hui en France, 70 % des jeunes sont victimes de cyberharcèlement avant l'âge de 18 ans. 82 % des enfants de 9 à 11 ans connaissent déjà cette notion, mais plus de la moitié ne sait pas comment agir quand il en est victime ou témoin.

Afin de lutter contre ce phénomène dans les écoles et de sensibiliser les élèves, la Ville s'est associée au programme national « Le Permis Internet ». Son déploiement depuis janvier 2025 a pour objectif de sensibiliser à un usage responsable d'internet et de prévenir des dérives comme le cyberharcèlement. Trois écoles participent déjà à ce programme : Kléber, Wagner et Furstenberger.



Examen du "Permis internet" 2025.

Le banc de l'amitié

Ce concept, de plus en plus développé dans les cours de récréation, permet aux enfants d'identifier un lieu où se rendre en cas de solitude, d'isolement voire parfois de harcèlement. En s'asseyant sur ce banc coloré lors des récréations, ils peuvent ainsi signaler un besoin d'aide auprès des professeurs vigilants ou de leurs camarades.

A la rentrée, la Ville de Mulhouse procèdera, à la demande des équipes éducatives, à l'installation de « bancs de l'amitié » dans de nombreuses écoles dont les écoles Wagner, Koechlin, Franklin et Haut-Poirier.

Les avantages de ce dispositif sont multiples :

- **Combattre l'isolement** : un moyen simple pour les élèves timides ou nouveaux de signaler leur désir de se faire des amis ;
- **Encourager l'empathie** : les autres élèves apprennent à reconnaître et répondre aux besoins sociaux de leurs camarades ;
- **Renforcer la communauté scolaire** : il favorise un environnement inclusif et solidaire dans l'école.



L'école Nordfeld bénéficie d'un banc de l'amitié depuis 2021.

Depuis juin 2021, l'école Nordfeld bénéficie d'un de ces bancs sur l'initiative d'une enseignante et ses élèves de CM2, qui en ont eu l'idée lors de leur participation à l'Aventure citoyenne. Très investis dans le projet, les élèves se sont mobilisés pour poncer et peindre le banc, mais aussi pour en expliquer le concept à travers la création de pancartes de sensibilisation affichées dans l'établissement. Aujourd'hui, le principe de banc de l'amitié est présenté chaque année aux élèves arrivant en classe de CP.

Cet outil, très apprécié des enfants, les incite à favoriser les interactions sociales et amicales, ainsi qu'à développer la bienveillance à l'égard de leurs camarades.

En parallèle, la Ville accompagne également les initiatives prises par l'Education nationale dans le cadre des priorités affichées dans la circulaire de rentrée.



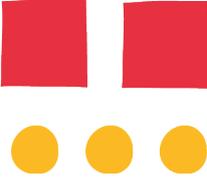
Le sport au service de l'éducation

Lancé en 2020, le dispositif « EPS dans les écoles mulhousiennes » vise à utiliser le sport comme moyen éducatif. L'ambition forte de la Ville de Mulhouse est de faire découvrir de nombreuses disciplines sportives aux enfants, leur donner le goût du sport et de l'activité physique et, idéalement, les amener vers une pratique régulière en club. Les objectifs prioritaires sont :

- La contribution à la santé et à l'équilibre mental et la construction de la personnalité ;
- L'inculcation d'un langage commun, qui ne tolère aucune discrimination ;
- L'éducation par le sport impliquant le respect des règles, l'esprit d'équipe et le fair-play ;
- L'utilisation du sport comme un outil favorisant le développement du goût de l'effort, la persévérance et la confiance en soi.

Ce dispositif repose sur l'intervention d'éducateurs sportifs dans les écoles, sous la responsabilité des enseignants, dans le cadre des cours d'EPS durant le temps scolaire. Chaque cadre sportif construit, en lien avec le professeur, un projet pédagogique spécifique à sa discipline qui intègre les champs d'apprentissage de l'Education nationale. En plus de ces interventions, ces éducateurs sont tous encadrants dans des clubs mulhousiens, de quoi renforcer les liens entre les écoles et les clubs sportifs.





Du badminton au kayak, en passant par le judo et le rugby ou les échecs, douze disciplines sont proposées aux écoliers par autant de cadres sportifs, pour des cycles de huit séances.

Depuis sa mise en place, le nombre de classes et d'élèves touchés par le dispositif n'a cessé d'augmenter. De 96 classes (1 707 élèves) concernées sur l'année scolaire 2020/2021, il atteignait 170 classes (3 184 élèves / 22 écoles sur 23) en 2024/2025, et l'objectif est d'augmenter encore ce chiffre sur cette année scolaire 2025/2026.

Afin de toucher encore davantage d'élèves et proposer plus d'interventions dans les écoles, la Ville envisage de présenter quatre nouvelles disciplines (handball, football, escrime et escalade) durant cette année scolaire 2025/2026. L'objectif est de toucher près de 4 000 élèves sur les 7 000 inscrits en école élémentaire à Mulhouse.

Les espaces sans tabac aux abords des écoles évoluent

De nombreux jeunes déclarent avoir déjà consommé ou consomment régulièrement du tabac, véritable enjeu de santé publique, la Ville de Mulhouse a souhaité s'engager aux côtés de l'Education Nationale et de la Ligue contre le cancer, en mettant en place des espaces sans tabac. Pour la rentrée 2024, la Ville a expérimenté plusieurs espaces aux abords de cinq établissements scolaires volontaires (les groupes scolaires de Dornach et Victor Hugo, les écoles élémentaires Thérèse et Cour de Lorraine et l'école maternelle Les Tonneliers).

Des panneaux ont été installés aux abords de ces écoles, invitant les personnes qui souhaitent fumer à s'éloigner, limitant notamment le tabagisme passif. En parallèle, des actions de sensibilisation ont été menées par des partenaires experts :

- Auprès des élèves : dans les classes de grande section de maternelle, CM1 et CM2.
- Auprès des parents : dans un café-parents au sein des écoles concernées

Pour la rentrée 2025, 5 établissements supplémentaires sont concernés : le groupe scolaire Brossolette, les écoles élémentaires Stintzi et Kléber, les écoles maternelles Dieppe et George Sand. La Ville accompagnera également de manière progressive la décision nationale de généraliser les espaces sans tabac autour des autres écoles.

Ce projet s'inscrit dans le troisième Contrat Local de Santé, porté par le Centre Communal d'Action Sociale de Mulhouse, l'Agence Régionale de Santé Grand Est et de nombreux partenaires du territoire. Ce contrat, plan d'action ambitieux s'étalant de 2024 à 2028, permettra d'améliorer la santé des Mulhousiens.

Le tabac, première cause de mortalité évitable en France

En 2022, plus de 3 personnes sur 10, âgées entre 18 et 75 ans, déclaraient fumer, dont un quart quotidiennement. Plus d'un quart des jeunes de 17 ans déclare avoir consommé du tabac au cours des 30 derniers jours.

Le tabac est responsable de 19,8 % des cancers qui surviennent chaque année en France, mais aussi des maladies cardio-vasculaires et respiratoires. Le tabac reste la première cause de mortalité évitable avec 75 000 décès, dont 45 000 par cancer, chaque année en France.